

Tarif des douanes

Depuis l'avènement des chaînes de montage, depuis l'apparition des multinationales, il est triste de le dire mais les dirigeants et les investisseurs de ces entreprises rêvent de la possibilité que la main-d'oeuvre devienne parfaitement substituable et fongible de sorte qu'un article puisse être produit dans n'importe lequel des pays pour n'importe lequel des marchés dans les conditions les plus avantageuses, c'est-à-dire au plus bas coût possible, et que les travailleurs puissent être interchangeables aussi simplement que les dollars dont le nombre s'additionne pour constituer le capital nécessaire.

Certes, ce n'est pas une conception des choses à laquelle les gouvernements canadiens devraient souscrire surtout devant la puissance économique des multinationales américaines. Ce n'est certes pas un modèle démocratique ou un modèle économique auquel les Canadiens devraient souscrire. Le modèle de démocratie qui a été le nôtre jusqu'à maintenant prévoit que la population, en exerçant son droit de vote, choisit les gouvernements qui défendent ses intérêts. Selon ce modèle, les gouvernements ont le pouvoir de contrôler les activités des entreprises.

Malheureusement, avec l'article 15 dans sa forme actuelle et avec l'Accord de libre-échange canado-américain, le gouvernement défend un modèle où les gouvernements démocratiquement élus perdent leurs pouvoirs dont le pouvoir de décision pour les confier aux conseils d'administration des entreprises, aux marchés boursiers et aux investisseurs.

Personne d'entre nous ne nie que dans une société libre et une économie mixte, il faut certains pouvoirs dans ces domaines afin que l'économie puisse prospérer, mais nous tenons à signaler, et nous le répéterons sur chacun de ces points, qu'il n'est pas question de laisser le gouvernement renoncer à ses pouvoirs par voie détournée ou par une abrogation pure et simple, ainsi que nous en sommes menacés.

Il existe d'autres moyens de redresser le niveau de vie du tiers monde, notamment des Mexicains, que celui de prévoir délibérément ou de permettre par inadvertance des échappatoires qui donneront aux produits du tiers monde librement accès à nos marchés. Ce redressement ne s'accomplira que dans le cadre du développement économique à long terme et dans un contexte démocratique, grâce aux politiques et aux stratégies que les pays riches adopteront à cette fin.

Voilà pourquoi le programme industriel de Maquiladora constitue une tragédie. En effet, il n'a pas été conçu par souci des Américains de venir en aide au Mexique, comme preuve de leur bonne volonté bien que, Dieu le sait, cette aide soit dans leur intérêt économique. Telle n'est pas la raison d'être de ce programme. Il a plutôt été établi parce que les sociétés américaines ont profité de certaines échappatoires pour transférer dans les provinces du nord du Mexique des emplois qui existaient au Michigan et dans l'Ohio.

Il m'est pénible d'entendre le ministre reprocher au Nouveau parti démocratique de vouloir débattre des modifications comme celles-là dans le contexte d'un projet de loi concernant l'harmonisation des tarifs douaniers. Comment faire autrement si le gouvernement ne nous présente pas le texte de l'accord de libre-échange afin que la Chambre puisse le débattre? Le débat se fera donc dans le cadre des mesures qu'on nous propose. Nous parlerons coûte que coûte du libre-

échange, car le gouvernement ne peut pas gagner sur tous les tableaux.

Le président suppléant (M. Paproski): Débat.

M. Les Benjamin (Regina-Ouest): Monsieur le Président, lorsqu'il a pris la parole un peu plus tôt aujourd'hui, le ministre a déclaré que cet amendement n'était pas nécessaire, que lorsque nous verrons les détails du prétendu accord de libre-échange avec les États-Unis, nous allons constater que cet amendement est inopportun, superflu et inutile. Si cela est vrai, si le ministre connaît déjà le texte définitif de l'accord, il lui incombe certes de demander à un de ses collègues de lire ici la partie de l'accord qui, à son avis, semble rendre cet amendement inutile ou superflu, quel que soit le mot qu'il a utilisé.

Si le ministre en sait aussi long que cela, il se doit certes d'informer la Chambre des communes. Sans cela, je ne peux pas le croire. Il faut accepter la parole du ministre. Je vais l'accepter, mais il y a une marge entre accepter et croire. J'espère que le ministre va veiller à ce que l'un de ses collègues nous dise immédiatement ce qui, dans l'accord, rend cet amendement inutile. J'ai honte en tant que Canadien de contribuer à aider et à encourager les États-Unis à faire de façon détournée ce que nous ne leur laisserions pas faire carrément.

J'ai toujours cru que le Canada devrait conclure directement un accord commercial avec le Mexique. Je signale que les choux-fleurs coûtent maintenant 3 \$ l'unité. A Ottawa, leur prix a grimpé de 1,50 \$ environ au cours de la dernière semaine. Ces légumes sont importés de l'Arizona et de la Californie. Concluons un accord avec le Mexique en ce qui concerne les légumes. Ce pays produit énormément de légumes. Envoyons au Mexique ce dont il a besoin en aide technique, en bétail reproducteur et tout ce dont il a besoin et que nous pouvons lui procurer, et importons des légumes en échange. Nous permettons en fait aux Américains de pratiquer une forme d'exploitation qui rappelle le XVIII^e ou le XIX^e siècle, de faire par derrière ce que nous ne lui permettrions pas de faire par devant, sous prétexte d'harmoniser les échanges commerciaux. On essaie peut-être d'obtenir une certaine harmonie mais il faudra chanter *the Star Spangled Banner*.

Les Américains donnent 65 cents de l'heure aux Mexicains du Nord. C'est de la tyrannie économique. C'est de l'impérialisme économique de la pire espèce. C'est la pire mesquinerie économique que de nous dire que les biens produits dans le nord du Mexique, à quelques milles du Rio Grande, sont considérés comme des produits américains. Le Canada ne doit pas accepter de jouer le jeu. Il ne doit pas encourager cette forme d'impérialisme.

Je ne comprends pas pourquoi le gouvernement tient tellement à un accord de libre-échange. Il est prêt à tout pour l'obtenir. Il le fera non seulement aux dépens des entreprises et des citoyens canadiens mais aussi aux dépens des citoyens d'un troisième pays. Le Canada accorde des concessions fiscales spéciales aux pays en développement et à ceux du tiers monde, mais il le fait de façon directe. Il ne le fait pas en cachette, il n'y a pas de négociations de coulisses entre Washington et Ottawa. Le Canada ne devrait pas être complice d'une situation aussi ridicule.